

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral: W 6988

ADEXAR®

Fongicide

| | |
|------------------------------|---|
| Substances actives: | 62,5 g/l d'époxiconazole (% en poids: 6) 62,5 g/l de fluxapyroxade (Xemium®) (% en poids: 6) |
| Mode d'action (groupe FRAC): | époxiconazole: 3 (G1), fluxapyroxade: 7 (C2) |
| Coformulants: | 2-Ethylhexyl lactate |
| Formule: | concentré émulsifiable (EC) |
| Taille du conditionnement: | 5 litres |

Fongicide présentant une action préventive, curative et durable contre les maladies de la tige, du feuillage et de l'épi dans le blé, l'orge, le seigle et le triticale.

APPLICATION

Mode d'action

La combinaison des deux substances actives permet de lutter de manière particulièrement sûre et très durable contre des maladies fongiques affectant le blé, l'orge, le seigle et le triticale. Adexar est un produit de combinaison qui se distingue par son large spectre d'action contre les principaux agents pathogènes fongiques dans le blé, l'orge, le seigle et le triticale. La combinaison de Xemium et d'époxiconazole appartenant à la famille des carboxamides (SDHI) et des azolés a permis la formulation d'un nouveau fongicide à large spectre de grande qualité.

Grâce à leurs indices physico-chimiques spécifiques et à l'absorption (et propriétés de répartition) qui peuvent en être dérivés, la combinaison de Xemium et d'époxiconazole garantit une action aussi large que possible accompagnée de taux de rendement maximaux tout en obtenant une activité cible élevée.

Spectre d'action

Adexar agit de manière toute autant curative que préventive et déploie une action durable de grande qualité.

Dans le blé contre: Piétin-verse (*Pseudocercospora herpotrichoides*)
 Oïdium (*Erysiphe graminis*)
 Septoriose (*Septoria tritici* ou *S. nodorum*)
 Septoriose et tache des glumes (*Septoria nodorum*)
 Rouille brune (*Puccinia recondita*)
 Rouille jaune (*Puccinia striiformis*)
 Helminthosporiose du blé (*Drechslera tritici-repentis*)

Dans l'orge contre: Oïdium (*Erysiphe graminis*)
 Tache réticulée (*Pyrenophora teres*)
 Rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
 Rouille naine (*Puccinia hordei*)
 Ramulariose (*Ramularia collo-cygni*)

Dans le seigle contre: Piétin-verse (*Pseudocercospora herpotrichoides*)
 Oïdium (*Erysiphe graminis*)
 Rhynchosporiose (*Rhynchosporium secalis*)
 Rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dans le triticales contre: Piétin-verse (*Pseudocercospora herpotrichoides*)
 Oïdium (*Erysiphe graminis*)
 Septorioses (*Septoria tritici* ou *S. nodorum*)
 Rouille brune (*Puccinia recondita*)

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue. La dose d'application recommandée par BASF doit impérativement être respectée.

Tolérance des plantes cultivées

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Adexar est bien toléré par toutes les céréales.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Le blé, l'orge, le seigle et le triticales

Contre le piétin-verse, les maladies du feuillage et de l'épi (BBCH 31/32 – 61)

Dosage: **2,0 l/ha**

Volume d'eau: **200 – 400 l/ha**

Pour une exploitation maximale de son potentiel d'action, Adexar doit être appliqué essentiellement de l'apparition de la dernière feuille au début de la floraison.

Adexar convient aussi bien pour un traitement unique sur les sites présentant une pression d'infestation faible à moyenne que pour des séquences de pulvérisation avec d'autres produits en cas de pression d'infection précoce et élevée.

En cas d'attaques hâtives avec maladies des pieds et du feuillage, il est conseillé d'appliquer un traitement antérieur de 2,0 l/ha de Capalo® sur les variétés sensibles et en cas de pression d'infection correspondante.

Un traitement postérieur destiné essentiellement à lutter contre le fusarium affectant le blé d'hiver et le triticales peut être appliqué avec 2,5 l/ha d'Osiris®.

En cas de pression d'infestation élevée, des produits contenant du chlorothalonil peuvent être ajoutés par mélange afin de soutenir l'action contre les taches foliaires non parasitaires et le *Ramularia collo-cygni* affectant l'orge. Pour toute question, veuillez contacter nos conseillers.

APPLICATIONS AUTORISEES

| Culture | Agent pathogène / action | Dosage | Charges |
|--------------------------------|--|---|---------|
| Blé | Piétin-verse de la céréale | 2 l/ha BBCH 30 – 32 Début montaison jusqu'à deuxième nœud | 1, 2 |
| | Oïdium de la céréale | 2 l/ha BBCH 31 – 61 Premier nœud jusqu'au début de la floraison | 1, 2 |
| | Septoriose (<i>S. tritici</i> ou <i>S. nodorum</i>) | | |
| | Rouille brune / jaune | | |
| Helminthosporiose du blé (DTR) | | | |
| Orge | Oïdium | 2 l/ha BBCH 31 – 51 Premier nœud jusqu'au début de l'épiaison | 1, 2 |
| | tache réticulée de l'orge | | |
| | Rhynchosporiose | | |
| | Grillures de l'orge (PLS+RCC) | | |
| | Rouille naine de l'orge | | |
| Triticale | Piétin-verse de la céréale | 2 l/ha BBCH 30 – 32 Début montaison jusqu'à deuxième nœud | 1, 2 |
| | Oïdium de la céréale | 2 l/ha BBCH 31 – 61 Premier nœud jusqu'au début de la floraison | 1, 2 |
| | Septoriose (<i>S. tritici</i> ou <i>S. nodorum</i>) | | |
| | Rouille brune | | |
| Seigle | Piétin-verse de la céréale | 2 l/ha BBCH 30 – 32 Début montaison jusqu'à deuxième nœud | 1, 2 |
| | Oïdium de la céréale | 2 l/ha BBCH 31 – 61 Premier nœud jusqu'au début de la floraison | 1, 2 |
| | Rouille brune | | |
| | Rhynchosporiose | | |

Consignes d'autorisation et remarques:

1. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
2. SPa 1: Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer des produits contenant une matière active du groupe des SDHI (succinate dehydrogenase inhibitors) plus de 1 fois par culture.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10, et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle à ce que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation de la bouillie de pulvérisation

1. Remplir la cuve au 2/3 avec de l'eau.
2. Agiter Adexar avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
3. Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
4. Remplir la cuve avec de l'eau.

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et des chaussures fermées lors de l'application de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Volume d'eau: 200 à 400 l/ha

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Adexar est miscible avec des herbicides (Basagran® SG ou Biathlon®, p. ex.), avec des insecticides (Fastac® Perles, p. ex.), avec des régulateurs de croissance (Medax® Top, p. ex.) ainsi qu'avec des engrais foliaires de marques de qualité.

Pour les mélanges avec des régulateurs de croissance contenant de l'éthéphon, il est impératif de se conformer au mode d'emploi de ces produits: ceux-ci doivent toujours être ajoutés en dernier au liquide de pulvérisation!

L'ajout d'une solution à base d'ammonium de nitrate et d'urée (ANU) ou d'urée est possible. En cas de températures élevées et de faible humidité de l'air, l'utilisation de plus de 20 l ou kg de produit/ha peut provoquer des dégâts.

Pour les mélanges en cuve avec de l'urée, ceux-ci doivent tout d'abord être complètement dissous. Ce n'est qu'après qu'Adexar et d'autres partenaires de mélange peuvent être ajoutés conformément à ce qui est décrit.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.




Conseils pour le stockage

Les produits phytosanitaires doivent toujours être conservés dans un entrepôt sec et à l'abri du gel. En particulier pour le stockage de bidons entamés, il convient de veiller à ce que les récipients soient bien refermés après le prélèvement du produit.

Conseils de sécurité pour la manipulation

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de danger:

| Marquage abrégé | GHS07 | GHS08 | GHS09 |
|-----------------------|---|--|---|
| Symbole |  |  |  |
| Indication de dangers | Attention dangereux | Dangereux pour la santé | Dangereux pour le milieu aquatique |

Mention d'avertissement: Danger

Mention de Danger:

| | |
|---------|--|
| EUH 401 | Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H351 | Susceptible de provoquer le cancer |
| H360Df | Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Conseil de Prudence:

| | |
|------|--|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| SP 1 | Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] |

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P103 Lire l'étiquette avant toute utilisation.

Conseil de Prudence (Prévention):

- P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
- P261 Eviter de respirer le brouillard.
- P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

- P301 + P330 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche.
- P303 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P308 + P311 En CAS d'exposition prouvée ou suspectée : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P333 + P311 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- P337 + P311 Si l'irritation oculaire persiste : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Service d'urgence en cas d'intoxications:

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de

l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité découlant du stockage et de l'application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF